



**PRÉFET  
COORDONNATEUR  
DU BASSIN  
ADOUR-GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Toulouse, le 7 avril 2026

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Approbation du projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) Adour en amont d'Aire-sur-l'Adour**

Pierre-André DURAND, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, a approuvé, le 3 mars 2026, le projet de territoire pour la gestion de l'eau de l'Adour en amont d'Aire-sur-l'Adour.

Les projets de territoires sont des démarches participatives rassemblant l'ensemble des usagers de l'eau d'un territoire afin de co-construire un programme d'actions visant l'atteinte de l'équilibre entre les besoins et les ressources en eau disponibles, en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en préservant la qualité des eaux. La mise en place de cet outil est essentiel sur les territoires dits « en déséquilibre » entre les besoins et ressources.

Initié en 2018 et porté par un acteur phare du territoire dans le domaine de l'eau, l'établissement public territoriale de bassin (EPTB) Adour affluents aquifères, le PTGE Adour en amont d'Aire-sur-l'Adour se situe dans le sous-bassin de l'Adour, à cheval sur trois départements (Hautes-Pyrénées, Gers et Pyrénées Atlantiques).

Le préfet des Hautes-Pyrénées, nommé préfet référent par le préfet coordonnateur de bassin, organise localement l'accompagnement des services de l'État depuis l'émergence de la démarche jusqu'à la mise en œuvre du plan d'action.

Ce projet de territoire est le fruit de six années de co-construction entre les différents acteurs de l'eau et de deux consultations auprès des habitants et ce dialogue territorial a été alimenté par des études techniques, économiques et sociales. La qualité de la concertation a été soulignée par un garant de la Commission Nationale du Débat Public.

Le diagnostic du territoire a notamment permis d'évaluer le déficit en eau actuel et à horizon 2050, en comparant les besoins à ce que le milieu naturel peut apporter. Pour combler ce déficit, le programme d'actions mobilise un large panel de solutions : économies d'eau pour les différents usages, transition agroécologique, solutions fondées sur la nature (stockage d'eau par le sol etc), optimisation de la gestion de l'eau, expérimentation de la réalimentation en eau par les gravières, mobilisation des retenues individuelles existantes, étude de faisabilité de la réutilisation des eaux usées traitées, création d'un ouvrage de stockage d'eau multi-usage pour du soutien d'étiage, sensibilisation et communication.

Les 47 actions du programme associent de nombreux acteurs en tant que maîtres d'ouvrage, partenaires ou financeurs.

Le PTGE Adour amont a reçu des avis favorables de la commission locale de l'eau du SAGE Adour amont et du préfet des Hautes-Pyrénées et obtenu le soutien du comité de bassin Adour-Garonne. À la suite de l'approbation finale par le préfet coordonnateur de bassin, les actions vont à présent pouvoir être engagées sur le territoire. Un premier comité de suivi de la phase de mise en œuvre a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 2026.

Ce PTGE est le second à être approuvé sur le sous-bassin de l'Adour, après celui du Midour en 2020. Un troisième PTGE, celui de la Douze, est en cours d'élaboration, également sous portage de l'EPTB Adour affluents aquifères.

Les effets déjà perceptibles du changement climatique sur le bassin Adour-Garonne appellent au déploiement de ces dynamiques collectives dans les territoires afin de préserver durablement la ressource en eau, en conciliant les besoins des usages et des milieux. L'État se mobilise aux côtés des porteurs de projet et des acteurs pour enclencher et appuyer ces démarches.

#### **CONTACTS PRESSE**

Delphine AMILHAU

Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS

Tél : 05 34 45 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK

Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

[service-presse@occitanie.gouv.fr](mailto:service-presse@occitanie.gouv.fr) | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)